

SAULT AUX RECOLLETS

Rue Labelle. Lot 489-108, terrain 25 x 87. Alphonse Rose à Israël Charbonneau ; \$600 [77302].

ST LAURENT

Rue St Charles Borromée. Lots 342-289, 290, terrains 25 x 124 chacun, vacant. La succession George Ross et al à André Bénard ; \$152 [77258].

Boulevard St Germain. Lots 454-123, 124, 125, terrains 25 x 121 chacun vacants. Amanda Letang, épouse de Arthur Toupin à Pierre Milot ; \$300 [77293].

LACHINE

Avenue Rockfield. Lot 916-233, terrain 48 x 101.3 vacant. James Armstrong & J. J. Cook à Miola Landry ; \$175 [77236].

Avenue Salisbury. Lot 916-194, terrain 48 x 100 vacant. James Armstrong & J.J. Cook à Agnès Mension, épouse de Albert Duchêne ; \$110 [77246].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux des ventes par quartiers :

St Laurent.....	\$7,000 00
St Louis.....	4,500 00
Ste Marie.....	9,300 00
Centre.....	159 25
Ste Anne.....	1,350 72
St Antoine.....	8,325 00
Hochelaga.....	4,900 00
St-Denis.....	3,650 00
St Gabriel.....	1,700 00
St Jean-Baptiste.....	37,120 00
St Louis du Mile End...	3,773 85
Westmount.....	23,493 70
St Henri.....	45 50
De Lorimier.....	1,000 00
Maison neuve.....	3,000 00
Notre Dame de Grâces.....	4,675 00
	<hr/>
	\$113,992 92

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ruelle Fortification, quartier Centre, \$6.57 le pied.

Rue Frontenac, quartier Hochelaga, 22 5/7c le pied.

Ruelle St Hubert, quartier St Denis, 68c le pied.

Rue Boyer, quartier St Jean-Baptiste, 32c le pied.

Rue Cadioux, St Louis du Mile End, 33 1/2 le pied.

Rue Clark, St Louis du Mile End, 11 3/10c le pied.

Rue Waverly, St Louis du Mile End, 45.6c le pied.

Rue Mount Pleasant, Westmount, 15c le pied.

Avenue Mont Royal, DeLorimier, 28c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 4 février 1899, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$317,178 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$32,278
Successions.....	16,500
Cies de prêts.....	13,300
Assurances.....	255,100
	<hr/>
	\$317,178

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

4 1/2 % pour \$10,500.

5 % pour \$700 ; 2 sommes de \$3,000 ; \$3900 ; \$11,500 et \$250,000.

5 1/2 % pour \$4750.

Les autres prêts et obligations portent 6 p. c. d'intérêt, à l'exception de \$322, \$400 et \$1,000 à 7 p. c. d'intérêt.

Pour calmer le mal de dents.

S'il s'agit d'une dent gâtée, rien à faire. Il n'y a qu'à la faire aurifier ou arracher.

Mais si le mal est occasionné par une névralgie, prenez des feuilles de thé de n'importe quelle marque, faites-en une cigarette et fumez-la.

Au bout de quelques bouffées, vous éprouverez un sensible soulagement.

Pour arrêter les feux de cheminée

Le meilleur procédé est celui des pompiers de Paris. Il consiste à verser dans un petit récipient en terre ou mieux en fer un peu de sulfure de carbone.

On y met le feu ; il se dégage aussitôt un volume considérable d'acide sulfureux qui étouffe presque toujours l'incendie en quelques minutes.

Mais il faut avoir soin de garnir le récipient hors de la cheminée, et l'y pousser à l'aide d'une pelle, afin de ne pas avoir la main brûlée si, comme il arrive quelquefois, l'intérieur de la cheminée est assez chaud pour que le liquide s'enflamme instantanément.

Enfin, on ne doit pas baisser complètement la plaque. Le règlement des pompiers de Paris prescrit de la baisser seulement jusqu'à 10 ou 12 centimètres (4 à 5 pouces) du sol.